

LE SERVICE

LOISIRS ET INTERGÉNÉRATIONNEL

vous propose un atelier pas comme les autres

Atelier du mouvement rythmé

La pratique régulière d'une activité physique est un des piliers de la prise en charge de la maladie de Parkinson, de la Sclérose en plaque, de l'AVC, de la Rhumatologie, du diabète, de l'obésité...



La danse est reconnue comme très bénéfique pour les aspects psychologiques, sociaux physiques et cognitifs pour les malades ou personnes en perte d'autonomie.

La Danse rythmée reprend des outils de l'expression corporelle primitive.

Elle utilise le mouvement dansé avec comme support le rythme (cadence, pulsations) et la voix (chants vocalisés).

Renseignements au service loisirs et intergénérationnel :
01 47 84 21 94 ou intergenerationnel@mairie-colombes.fr

